



MODULE 15 : GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES ET DÉFINITIONS UTILISÉS DANS LES PRÉSENTES ORIENTATIONS

Contenu

1. Quel est le contenu du présent module ? 1
2. Glossaire..... 2

1. Quel est le contenu du présent module ?

Le module met à disposition un glossaire des principaux termes et définitions utilisés dans ces Orientations CITES sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP). Les termes proposés complètent le glossaire disponible sur le site Web de la CITES ([glossaire CITES](#)), qui comporte des définitions et des termes déjà convenus par les Parties à la CITES dans des documents officiels. Bon nombre des termes utilisés dans ces modules sont définis différemment selon les utilisateurs et constituent dans certains pays des termes juridiques. Le glossaire ci-dessous s'appuie sur des sources internationales très utilisées ; il ne vise pas nécessairement à dresser une liste normalisée de définitions aux fins de la CITES.

2. Glossaire

Terme	Définition
Accroissement annuel (bois)	Croissance en hauteur, en diamètre et en volume des arbres, généralement calculée en fonction de la moyenne des mesures prises sur plusieurs années.
Ambre gris	Substance cireuse sécrétée par l'intestin du cachalot qui flotte dans les mers tropicales et est utilisée pour la fabrication de parfums.
Assiette annuelle de coupe (AAC)	Quantité de bois qui peut être abattu chaque année dans une zone donnée. L'objectif est de fixer l'AAC à un niveau pouvant être maintenu au fil du temps sans que la productivité de la forêt ou d'autres valeurs ne soient réduites. Le calcul de l'assiette dépend des stocks sur pied, de la vitesse à laquelle les espèces d'arbres repoussent et de la surface pour laquelle elle est calculée. L'AAC est un moyen pratique de mesurer le rendement durable et peut être utilisée pour assurer le suivi de la production forestière et fixer des limites à l'utilisation des forêts.
Audit	Activité de vérification systématique et indépendante consignée à l'écrit ou processus permettant d'obtenir des preuves et de les évaluer objectivement afin de déterminer dans quelle mesure les critères ont été respectés.
Biologie intrinsèque	Propriétés biologiques ou traits d'histoire de vie d'un organisme.
Capacité de régénération	La capacité de régénération (ou capacité de reconstitution) d'un peuplement faisant l'objet d'un prélèvement est la capacité des arbres restants à reconstituer le peuplement ou à repeupler des zones où des individus ou des sous-peuplements ont été supprimés.
Capture par unité d'effort (CPUE)	Mesure indirecte de l'abondance d'une espèce cible. La meilleure pratique consiste à normaliser les efforts déployés (p. ex., le nombre de pièges ou la durée de la recherche), ce qui permet de tenir compte de la diminution des captures, laquelle résulte souvent d'efforts ultérieurs.
Chaîne de contrôle	Processus visant à documenter la manière dont les preuves ou d'autres éléments sont gérés au sein d'une chaîne d'approvisionnement. L'objectif de la chaîne de contrôle est d'empêcher l'altération, la contamination ou la falsification des preuves ou des éléments.
Coefficients de conversion (bois et autres produits du bois)	Ils sont utilisés pour estimer la quantité de différents produits transformés sur la base d'équivalents bois ronds (RWE), par exemple pour convertir un volume de bois rond en un volume de bois scié ou inversement. Idéalement, ces calculs devraient tenir compte des dommages subis de la coupe à la transformation du bois et de l'efficacité des différentes machines utilisées, avec l'aide des parties prenantes concernées afin d'obtenir des données pertinentes pour les calculs. Il est préférable d'utiliser des chiffres précis et des études locales pour l'espèce et le site concernés. Les coefficients de conversion sont utiles pour obtenir des estimations précises du volume de bois et d'autres produits du bois qui peuvent être commercialisés à partir des volumes exploitables.
Concession forestière	Type de régime d'utilisation des forêts dans le cadre duquel un contrat est conclu entre le propriétaire de la forêt et une autre partie, qui confère le droit de prélever certaines ressources d'une portion de forêt donnée. En règle générale, une concession est accordée au titre d'un accord de licence, d'un bail ou d'un permis avec des personnes physiques, des communautés ou des sociétés en vue de produire du bois et d'autres produits forestiers de façon durable, et impose des obligations de protection et de conservation des biens et des services environnementaux fournis par la forêt.
Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC)	Le CPLCC est un droit des peuples indigènes inscrit dans la loi. <ul style="list-style-type: none"> • « Donné librement » : pas de manipulation ou de coercition. • « Préalable » : le consentement est demandé suffisamment longtemps avant tout début d'activités ou toute autorisation. • « En connaissance de cause » : des informations ont été fournies (dans une langue pouvant être comprise) concernant la recherche ou l'initiative à entreprendre, son étendue, sa portée et sa durée. • « Consentement » : il est donné ou refusé à l'issue d'un processus de consultation et de participation.
Conservation	Gestion de la biosphère de manière à ce qu'elle procure le maximum d'avantages durables aux générations actuelles, tout en préservant son potentiel pour répondre aux besoins et aux aspirations des générations futures. La conservation est donc un élément positif, qui comprend la préservation et l'entretien, l'utilisation durable, la restauration et l'amélioration de l'environnement naturel.

Cycle de rotation	Délai entre deux coupes d'arbres au sein d'une même parcelle (unité de coupe).
Densité-dépendance	On parle de densité-dépendance lorsque les taux de croissance d'une population sont régulés par sa densité.
Diamètre à hauteur de poitrine (DBH)	Méthode normalisée permettant de mesurer la taille d'un arbre. Le diamètre est généralement mesuré à 1,3 m du sol.
Diamètre à la reproduction (bois)	Diamètre de fructification ou diamètre de fructification régulier, diamètre de fructification régulier / diamètre de fertilité. Outre son importance pour le cycle de vie des espèces, la taille de reproduction des espèces d'arbres est déterminante pour la sélection des semenciers qui restent après l'abattage, une question clé pour la gestion durable des forêts de production.
Diamètre minimal d'abattage (DMA)	Le diamètre minimal d'abattage (DMA) ou diamètre minimum d'exploitation (DME) est le diamètre au-dessous duquel l'abattage de certaines espèces d'arbres n'est pas permis. Il est mesuré à hauteur de poitrine. Dans certains pays, le DMA est fixé par la législation. Quelques législations nationales prévoient des DMA s'appliquant à toutes les espèces d'arbres, tandis que d'autres s'appliquent uniquement à certaines espèces (protégées).
Domaine forestier permanent (DFP)	Surface forestière devant être conservée en tant que forêt et ne pouvant être transformée à d'autres fins.
Ensemble des prélèvements	Intégralité des prélèvements de spécimens dans la nature, qu'ils soient légaux ou illégaux, à des fins commerciales ou domestiques, qu'ils soient intentionnels ou non (p. ex. les prises accessoires) et qu'ils soient dus à des conflits entre l'être humain et les espèces sauvages, à l'élimination d'espèces exotiques envahissantes ou à d'autres raisons.
Équivalent bois rond (RWE)	Le volume RWE est une mesure de la quantité de grumes (bois rond) utilisées dans la fabrication de produits en bois (y compris la pâte de bois, le papier, les meubles en bois, la menuiserie et le bois contre-plaqué). Un mètre cube d'équivalent bois rond exprime la quantité de bois rond nécessaire pour produire un mètre cube d'un produit en bois donné.
Espèces sauvages	Terme qui renvoie traditionnellement aux espèces animales non domestiquées, mais qui, dans certains contextes, peut également englober toutes les espèces animales ou végétales qui poussent ou vivent à l'état sauvage dans une région sans avoir été introduites par l'être humain. Dans la plupart des cas relevant des ACNP, le terme biodiversité (« diversité biologique ») est moins ambigu et plus approprié. La biodiversité fait référence à la diversité de la vie sur terre à tous les niveaux, des gènes aux écosystèmes.
Évaluation de l'impact et de la gestion	Étape d'un ACNP complet qui examine les répercussions des prélèvements à des fins commerciales ainsi que les mesures de gestion et de suivi en vigueur.
Évaluation des risques	Étape de l'ACNP qui détermine le ou les risque(s) que le commerce fait courir à une espèce donnée et qui permet de décider si un ACNP simplifié ou plus complet est nécessaire.
Exploitation à faible impact (EFI)	Approche durable du prélèvement et de la gestion du bois et des autres produits du bois, qui vise à réduire autant que possible les perturbations écologiques.
Forêt naturelle	Forêt (terre dont la couverture forestière est supérieure à 10 pour cent et dont la superficie est supérieure à 0,5 ha) composée d'arbres autochtones et non classée comme plantation forestière. Cette dernière est créée par plantation ou/et ensemencement dans le cadre d'un boisement ou d'un reboisement.
Forêt plantée	Forêt dans laquelle un peuplement d'arbres a été planté ou semé par l'être humain. Les plantations forestières sont une sous-catégorie des forêts plantées (voir définitions liées aux forêts plantées). Remarque : le bois ou d'autres parties ou produits d'arbres cultivés dans des plantations monospécifiques sont considérés comme reproduits artificiellement au sens de la définition figurant à la résolution Conf. 11.11 (Rev. CoP18) .
Fragmentation	Situation dans laquelle la plupart des individus d'un taxon vivent en petites sous-populations relativement isolées, ce qui accroît leur risque d'extinction et diminue leurs chances de rétablissement.

Gestion adaptative	En général, on décrit la gestion adaptative comme un « apprentissage par la pratique ». Elle suit une approche structurée et itérative permettant de prendre les meilleures décisions possibles en dépit des risques, de l'incertitude et des imperfections dans les connaissances, tout en accumulant de nouvelles informations cruciales grâce au suivi, afin d'orienter, de mettre à l'essai et d'améliorer la gestion future et d'atteindre les objectifs fixés.
Gestion durable des forêts	Gestion des forêts visant à préserver et à améliorer les valeurs économiques, sociales et environnementales de tout type de forêts au profit des générations actuelles et futures.
Gradients des traits d'histoire de vie	Les traits d'histoire de vie, tels que le taux de reproduction, le taux de croissance, la taille corporelle et le nombre de descendants, se répartissent le long d'un gradient et se déclinent d'un extrême à l'autre, comme sur un continuum.
Inventaire forestier	Recueil systématique de données relatives aux ressources forestières d'une zone déterminée. L'inventaire permet d'évaluer l'état actuel des espèces d'arbres à des fins d'analyse et de planification, servant ainsi de base à une gestion durable des forêts.
Mesure de sauvegarde	Mesure visant à protéger quelqu'un ou quelque chose ou à empêcher un événement indésirable.
Multinational	Incluant ou impliquant plusieurs pays ou individus de nationalités différentes.
Ovipare	Terme qualifiant les espèces dont les œufs éclosent après avoir été pondus par le parent, comme c'est le cas chez les oiseaux.
Placette permanente	Surfaces forestières délimitées de manière permanente, généralement d'un hectare chacune, qui sont régulièrement mesurées à nouveau. Elles font l'objet d'un suivi pendant une période d'au moins cinq ans (mais souvent beaucoup plus longtemps) et fournissent des estimations sur les modifications en matière de peuplement et de volume forestier. Ces informations sont indispensables pour la gestion rationnelle des forêts.
Plan de gestion forestière (PGF)	Document qui transpose les politiques forestières en un programme coordonné pour une unité de gestion forestière afin de réglementer des activités productives, environnementales et sociales pour une période donnée, en établissant des règles qui définissent des objectifs, des mesures et des régimes de contrôle.
Plantes pérennes	Terme désignant les plantes médicinales, aromatiques et ornementales, telles que définies à la section 1 du module 11 « ACNP pour les plantes ».
Ponte (œufs)	Ensemble d'œufs pondus par des oiseaux, des amphibiens ou des reptiles, souvent en une seule fois, notamment lorsqu'ils sont pondus dans un nid.
Population minimum viable	Estimation du nombre d'individus nécessaires pour qu'une population ait une probabilité élevée de survivre sur une période donnée. Une valeur de référence souvent utilisée est une probabilité de survie de plus de 95 % pendant plus de 100 ans.
Préjudice	Perte ou dommage causé à une espèce ou subi par elle (dans le contexte de la CITES).
Prélèvement	Retrait de spécimens de leur milieu naturel à des fins commerciales ou domestiques, qu'il soit légal ou illégal.
Principe de précaution	Principe selon lequel les données permettant de déterminer que le commerce n'est pas préjudiciable à la survie de l'espèce peuvent être fonction de la vulnérabilité de l'espèce concernée, et qui préconise d'agir dans le meilleur intérêt de l'espèce.
Recrutement (bois et autres produits du bois)	Le recrutement des arbres comprend les arbres qui dépassent pour la première fois un certain diamètre à hauteur de poitrine (DBH) dans un intervalle de temps donné, ce que l'on appelle aussi en foresterie « densification ». Le recrutement des arbres peut donc servir d'indicateur pour estimer si leur régénération est suffisante.
Régénération (bois et autres produits du bois)	Pour ce qui est des forêts, la régénération naturelle rend compte de la succession naturelle au moyen de processus écologiques. Les arbres existants et d'autres espèces se reproduisent et évoluent pour devenir une communauté naturelle en fonction des conditions du site. Pour ce qui est des espèces d'arbres, la régénération est le processus de renouvellement du peuplement grâce à la reproduction et à la croissance des arbres jusqu'à leur maturité. La régénération des arbres est un processus clé de la dynamique forestière à long terme, qui détermine les changements dans la composition des espèces et la succession écologique.

Régulation du rendement	La régulation du rendement (ou « allocation du rendement ») est le calcul et le contrôle de la quantité de produits forestiers prélevés chaque année dans la forêt permettant de veiller à ce que le taux de prélèvement ne soit pas supérieur au taux de remplacement. Des tableaux de rendement et des modèles de croissance sont établis en fonction d'informations sur la croissance de la forêt et peuvent être utilisés pour calculer le rendement constant et l'assiette annuelle de coupe autorisée.
Rendement maximum durable (RMD)	Théoriquement, le rendement maximum durable (RMD) est le plus grand rendement (ou capture) qui peut être obtenu d'un stock d'une espèce pendant une période indéterminée.
Répartition des classes d'âge	Nombre d'arbres d'une espèce appartenant à différentes classes d'âge dans une zone donnée. C'est un facteur qui détermine la structure du peuplement dont il est important de tenir compte en vue d'une gestion durable de l'espèce au fil du temps.
Résilience (bois et autres produits du bois)	Mesure de la capacité d'adaptation d'une forêt à plusieurs contraintes, qui témoigne de l'intégrité fonctionnelle d'un écosystème. Concernant les espèces d'arbres, la résilience permet d'évaluer la capacité de l'espèce à s'adapter à plusieurs contraintes.
Savoir autochtone	Mode de raisonnement systémique appliqué aux phénomènes dans des systèmes biologiques, physiques, culturels et spirituels. Le savoir autochtone englobe des connaissances fondées sur des preuves acquises grâce à des expériences directes et à long terme, des observations, des compétences et des enseignements globaux et multigénérationnels. Il s'est enrichi au fil des millénaires et continue d'évoluer constamment pour inclure des connaissances d'aujourd'hui et de demain, et se transmet de génération en génération.
Savoir local	Connaissances, compétences et philosophies développées par des sociétés qui interagissent depuis longtemps avec leur environnement naturel. Pour les communautés locales, le savoir local guide la prise de décisions sur des aspects fondamentaux de leur vie quotidienne.
Savoir local et autochtone	Savoir et connaissances techniques accumulés au fil des générations qui guident les sociétés humaines dans leurs innombrables interactions avec leur environnement.
Savoir traditionnel	Connaissances, savoir-faire, compétences et pratiques qui sont développés, maintenus et transmis de génération en génération au sein d'une communauté et qui font souvent partie de son identité culturelle ou spirituelle.
Semencier	Arbre qui est délibérément laissé sur pied (et vivant) lors de la dernière coupe afin de servir de source de graines dans une perspective de régénération naturelle.
Structure de la population	Une population est un ensemble d'organismes de la même espèce qui vivent au même moment dans une zone géographique donnée et qui peuvent se reproduire entre eux. La structure de la population est le nombre d'individus classés par sexe et âge.
Suivi et évaluation participatifs	Enregistrement de données, d'informations et d'analyses par des intervenants externes à un processus.
Sylviculture	Pratique consistant à contrôler la constitution, la croissance, la composition, la santé et la qualité des forêts naturelles afin de répondre à différents besoins et valeurs.
Tiers	Organisme autonome qui vérifie et constate de manière indépendante que le produit final est conforme aux normes correspondantes.
Transect	Ligne droite ou section étroite traversant un objet ou une caractéristique naturelle ou la surface de la Terre, le long de laquelle des observations ou des mesures sont effectuées.
Transfrontière	Qui franchit la frontière entre deux ou plusieurs pays ou territoires et entraîne des effets sur deux territoires ou tous les territoires.
Unité de gestion forestière (UGF)	Zone forestière clairement définie, gérée conformément à un plan de gestion selon un ensemble d'objectifs explicites. Il peut s'agir d'une grande concession forestière d'un seul tenant, d'une forêt communautaire ou d'un groupe de petites exploitations forestières, éventuellement avec plus d'un propriétaire ; l'élément unificateur étant un système de gestion commun.

Utilisation	Terme qui fait référence aux différentes manières dont les espèces sauvages sont utilisées par l'être humain, y compris à des fins alimentaires et non alimentaires (ex. : confection de vêtements, médecine, culture, science, fins récréatives ou professionnelles), ainsi que pour la vente ou le commerce.
Vérification	Procédure indépendante permettant de vérifier qu'un produit, un service ou un système est conforme aux exigences et aux spécifications d'une norme.
Vivipare	Terme qualifiant les espèces qui donnent naissance à des petits vivants, qui se sont développés à l'intérieur du corps du parent.